

[Texte]

we have looked at it in that regard. I might also say that we have met with provincial representatives with regard to the broadcasting legislation for an initial discussion, and their response has been more than positive. That goes as well for discussions we will be holding with regard to educational broadcasting.

**Mrs. Finestone:** Thank you. Another little clear-up point, please. On the predominantly Canadian, which has been changed in paragraph 3.(1)(d), you say the maximum use will replace that and perhaps be even more effective. But in law and in history, as you well know, there is a history on predominantly Canadian as applied and understood, I believe, by broadcasters on Canadian content. It is defined by the CRTC over time as being at least 50% throughout the day and 60% in prime time. You have just said,

ou M. Gourd a dit, si j'ai bien compris, que cela demeure.

**Mme MacDonald:** Je l'ai dit.

**Mrs. Finestone:** So it stays in place. There is no change on Canadian content, other than the exceptions of TV-5 where so far they have one-half of 1% of audience share on the 99 channel. I hope it improves when TV-5 comes in, but that is ensured and the 60% will still hold for the private sector.

**Miss MacDonald:** It does, and may I just say that I mentioned exceptions when I mentioned TV-5, Tele-Latino and Chinavision, which incorporate a fair amount of foreign programming. But it also applies for the first time to networks. It applies to distribution systems. What we are talking about is extending the question of Canadianization to all aspects of the Canadian broadcasting system.

**Mrs. Finestone:** As that is the goal this committee was looking for—Canadian content—we will all be quite delighted if that is met. That is why we are here to ensure, through you, that this is the goal. There are a lot of questions about that.

• 2010

In the discussion you had with my colleague Mr. Waddell, he was discussing the impact of the, shall I say, incentive measures you have suggested as one of the various measures that might be considered. If you have any estimates of how much Canadian production would be generated, would you please table that as well using that incentive system? I do not wish to use my time discussing the pros and cons of that as opposed to other systems. I would like to go—

[Traduction]

nous avons examiné les définitions du point de vue juridique. J'aimerais ajouter aussi que nous avons rencontré les représentants provinciaux pour entamer des discussions sur les mesures législatives relatives à la radiodiffusion, et leur réaction a été très positive. Je pourrais en dire autant des discussions que nous aurons sur la radiodiffusion à vocation éducative.

**Mme Finestone:** Merci. Il y a une autre question que j'aimerais éclaircir. Vous ne parlez plus d'un service dont la teneur et la nature sont principalement canadiennes, mais dans l'article 3.(1)(d), vous parlez plutôt de l'objectif de faire appel le plus possible aux ressources canadiennes, et vous pensez que ce dernier objectif pourrait s'avérer encore plus efficace. Cependant, vous savez fort bien que les radiodiffuseurs se sont traditionnellement servis du concept de la teneur canadienne. Le CRTC l'a défini comme étant au moins 50 p. 100 pendant la journée et 60 p. 100 pendant les heures de pointe. Vous venez de dire,

or Mr. Gourd said, if I understood correctly, that that remains.

**Miss MacDonald:** I said it.

**Mme Finestone:** Cette disposition demeure donc. On n'a pas modifié les règles relatives à la teneur canadienne, sauf dans le cas de TV-5 qui attire 0,5 p. 100 du public grâce au canal 99. J'espère que ce pourcentage va augmenter lorsque TV-5 débutera ses opérations, mais la proportion de 60 p. 100 s'appliquera toujours au secteur privé.

**Mme MacDonald:** C'est exact. Quand j'ai parlé de TV-5, j'ai fait référence à certaines exceptions, quand par exemple Tele-Latino et Chinavision, qui présentent un bon nombre d'émissions étrangères. Mais la règle s'applique aussi pour la première fois au réseau. Elle s'applique aussi aux systèmes de distribution. Nous voulons que les exigences en matière de teneur canadienne s'appliquent à tous les secteurs du système de radiodiffusion canadienne.

**Mme Finestone:** Voilà l'objectif que notre comité poursuivait, à savoir la teneur canadienne, et nous serons tous très heureux d'y parvenir. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici, car nous voulons, par l'intermédiaire de votre ministère, atteindre cet objectif. Il y a beaucoup de questions qui se posent à ce sujet.

Dans la discussion que vous avez eue avec mon collègue M. Waddell, ce dernier évoquait les répercussions de ce que nous appellerons, si vous le voulez bien, les mesures incitatives parmi toutes celles qui pouvaient être envisagées. Avez-vous fait une évaluation de la quantité de productions canadiennes qui pourraient ainsi voir le jour? Dans ce cas, pourriez-vous déposer ces renseignements ainsi que ceux afférents aux mesures incitatives? Je ne veux pas consacrer mon temps de parole à comparer ce système aux autres et à en discuter le pour et le contre, car j'aimerais...